

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Du 29 novembre 2024

A la Maison des Sports d'Eybens

### **Présents :**

Les archers de Chevalereuse  
La première compagnie de Pontcharra  
Les archers Berjalliens  
Les archers de Claixwood  
La première compagnie du Dauphiné  
Les archers du château d'Eybens  
Les archers de Champier  
Arc club Viennois  
Les archers de l'Ovalie  
18 Clubs sur 31 étaient présents (98 voix sur 146 voix).

Les archers des 7 Laux  
Club des archers Murois  
Compagnie des archers du Drac  
Compagnie des archers de Rives  
Première compagnie d'arc de Villefontaine  
Compagnie des archers de la Sure  
Les archers du Trefy  
Les sagittaires de Gières  
MJC la Côte Saint-André tir à l'arc.

### Début de réunion : 19h40

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Isère a eu lieu ce soir, sous la présidence de Vivien Perrin-Confort, président de transition, et en présence de Madame Evelyne Glaise, Présidente du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes tir à l'arc.

### **1. Présentation et Introduction**

Le président de transition, Vivien Perrin-Confort, a ouvert la séance en décrivant le contexte de cette réunion extraordinaire, qui fait suite aux complications rencontrées lors de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2024. Il a souligné la nécessité de régulariser la situation du comité et d'adopter les modifications des statuts pour garantir un fonctionnement conforme et opérationnel.

### **2. Désignation des Scrutateurs**

Les scrutateurs désignés pour superviser les votes de la soirée sont :

- Jean Ravatin du Club de Moirans
- David Reysset du Club d'Eybens

Ils ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

### **3. Modification des Statuts**

Le point principal de l'AG a été la présentation des modifications des statuts, réalisée à l'aide d'un PowerPoint. Trois points étaient à l'ordre du jour concernant ces modifications, dont l'augmentation du nombre de membres du conseil d'administration :

- Passage de 11 à 14 membres : Ce point a suscité un débat au sein de l'assemblée, et il a été décidé, après une discussion, que le nombre de membres du conseil d'administration passerait finalement à 21 membres. Un vote a eu lieu pour valider cette modification, et la majorité a approuvé cette augmentation à 21 membres.
- Modification des procédures de candidature : Les candidats pour le comité d'administration soumettront désormais leur candidature par voie postale ou électronique, ce qui garantit une plus grande transparence et régularité dans le processus de sélection.

- En cas de vacance définitive du Président, un autre membre du Bureau, désigné lors d'un Conseil d'Administration, assure la transition jusqu'à l'Assemblée Générale suivante qui pourvoira à l'élection d'un nouveau membre au Conseil d'Administration ainsi qu'à l'élection d'un nouveau Président.

Après avoir présentés ces trois points de modification, un vote a eu lieu à bulletin secret et les résultats ont été dépouillés par les scrutateurs. Sur 18 votants, il y a eu 16 voix pour et 2 abstentions.

Les statuts ont ainsi été validés.

#### 4. Élection du Conseil d'Administration

La liste des candidats pour le nouveau Conseil d'Administration a ensuite été présentée, composée de **12 candidats**, en plus du président de transition et de la secrétaire de transition. Le vote s'est également déroulé à bulletin secret. Les enveloppes ont été ouvertes par les scrutateurs.

Les résultats sont les suivants :

- Deux candidats ont été élus avec **94 voix sur 98**.
- Les 10 autres candidats ont été élus avec **98 voix sur 98**.

#### Conclusion

La soirée s'est déroulée dans une ambiance sereine et démocratique, avec des élections transparentes et un processus validé par l'ensemble des participants. Le **Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Isère** dispose désormais d'un nouveau Conseil d'Administration pour gérer ses affaires futures.

Fin de réunion : 20h40

Suite à cette réunion, le conseil d'administration s'est rassemblé pour élire le bureau, ce vote a eu lieu à bulletin secret dont voici les résultats :

- **Président** : Monsieur François Cottin
- **Président adjoint** : Monsieur Vivien Perrin-Confort
- **Secrétaire** : Madame Lucile Bonte
- **Secrétaire adjoint** : Madame Odile Cottin
- **Trésorier** : Monsieur Gaston Beslin
- **Trésorier adjoint** : Monsieur Serge Lafon

Les autres membres du CA sont :

Jacques Enjolras, Patricia Marion, Camille Pringez, Patrick Rico, Jean-Michel Roblet, Guy-Hervé Savornin, Yann Surre et Louis Vuillin.

Date de la prochaine réunion :

Le bureau jeudi 12 décembre 2024 à 18h30

Le conseil d'administration jeudi 12 décembre 2024 à 19h30

**Mr François Cottin**  
Président



**Mme Lucile Bonte**  
Secrétaire

